



Par la direction de :

INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES

Académie : Créteil

A la demande de la CTI
Campagne 2021

A decorative graphic in the bottom left corner of the page, featuring several overlapping circles in various shades of green and yellow-green, creating a modern, abstract design.

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'école qui a signé une charte prévue à cet effet au moment de la saisie

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en **cycle ingénieur** (3 années de bac + 3 à bac + 5). Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres niveaux ou diplômes dérogent à cette règle.

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2020** ou année universitaire **2019-2020**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Institut polytechnique des sciences avancées
I.2	Nom de marque	IPSA
I.3	Nom / Sigle / Appellation	IPSA
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/09/1961
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'école	63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine 63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine 94200 IVRY-SUR-SEINE
I.8	Nom de l'établissement	francis pollet
I.9	Adresse du siège de l'établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Francis POLLET
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	0184071515
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	francis.pollet@ipsa.fr
I.13	Site internet de l'école	http://www.ipsa.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de regroupements)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	GROUPE IONIS
I.15	Ecole publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	1496	
		Femmes	348	
		Total	1844	

I.16.b.1

Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
Hommes	1425					
Femmes	337					
Total	1762					

I.16.b.2

Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3

Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a

Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

73

I.17.b

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a.

63,4

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **32**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **32,4**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			29	33

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			31	51

I.21 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **100**

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Aerospace, Aeronautical Engineering Systems Engineering
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	AERONAUTIQUE , AEROSPATIAL , SYSTEMES , CYBER ARO , AERODYNAMIQUE , AEROPORTUAIRE , STRUCTURES , NOUVELLES MOBILITES , ENERGETIQUE , MECATRONIQUE
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16392/
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	ISO 9001/2015 Valable jusqu'au 12 janvier 2022. Bienvenue en France 2 étoiles.

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant				
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)				
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024				
II.1-D1-10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	63 BIS Boulevard de Brandebourg 94205 IVRY-SUR-SEINE				
II.1-D1-11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<table border="1"><tr><td>Nom du(des) test(s)</td><td>TOEIC</td></tr><tr><td>Niveau requis</td><td>785</td></tr></table>	Nom du(des) test(s)	TOEIC	Niveau requis	785
Nom du(des) test(s)	TOEIC					
Niveau requis	785					
II.1-D1-11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	16				
II.1-D1-12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	0,1				

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1-D1-13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	2682	376	412	150
		Crédits ECTS attribués	200	32	24	

II.1-D1-13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	40
		Crédits ECTS attribués	40

II.1-D1-14.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **9741**

II.1-D1-14.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-15 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1-D1-16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Les cours et TD peuvent se faire à distance sur TEAMS. Les MOOCs en mathématiques, physique et électroniques (appelés MIMOS) sont très utilisés jusqu'en troisième année (première année du cycle ingénieur). Certains TD sont réalisables à distance. Moodle a été adopté comme LMS cette année pour fluidifier les échanges de cours et d'évaluations.</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>La sortie du COVID 19 va rendre incontournable les cours hybrides ou à distance. Cela laisse une grande autonomie à l'étudiants sous réserve d'être encadré par un passeport de compétences. Cela donne aussi une très grande flexibilité et autorise l'intervention à grande distance. Tout cela repose encore sur la fiabilité des systèmes.</p>
------------	---	---

Formation initiale sous statut d'étudiant (partenariat Sur le site de Toulouse)

II.1-D1-17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant (partenariat Sur le site de Toulouse)
II.1-D1-18	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)
II.1-D1-19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024
II.1-D1-20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	

II.1-D1-21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)

Niveau requis

II.1-D1-21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

II.1-D1-22 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

II.1-D1-23.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant					
Crédits ECTS attribués					

II.1-D1-23.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)

Nombre de semaines (35h00) par apprenant

Crédits ECTS attribués

II.1-D1-24.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-24.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-25 Formation labellisée EUR-ACE®

Oui

II.1-D1-26 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-1	Statut étudiant				
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	273	57	330
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)			
	Total	273	57	330	
	Dont étrangers (4)	8	1	9	

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant Partenariat Sur le site de Toulouse		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-2	Statut étudiant			
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		Dont contrat de professionnalisation (2)		
		VAE (3)		
	Total			
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Précision concernant les contrats de professionnalisation.

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	27
III.2	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans l'item III.1.	2
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	10
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	1
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	8
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lip6-laboratoire-dinformatique-de-paris-6 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/prisme-laboratoire-de-mecanique-gabriel-lame https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/l2s-laboratoire-des-signaux-et-systemes-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/imcce-institut-de-mecanique-celeste-et-de-calcul-des-ephemerides https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/aim-astronomie-physique-interpretation-modelisation https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lpnh-laboratoire-physique-nucleaire-et-hautes-energies https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lpthe-laboratoire-de-physique-theorique-et-hautes-energies https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/geeps-geophysique-electrique-et-electronique-de-paris

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première année d'études supérieures uniquement**.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

IV.1.a	Origine des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans) Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
								niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
	Hommes	335	1								336
	Femmes	70									70
	Total	405	1								406

On tient compte ici des nouveaux inscrits **en cycle ingénieur** (à partir de la troisième année d'études supérieures). Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
											Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2 ou plus	
Nombre d'intégrés	Hommes	57		2	1	5							65
	Femmes	22				4							26
	Total	79		2	1	9							91

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	65	1				4		70	
Total	383	9	1	1	3	8		405	

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'intégrés	Hommes	46	101	109	57
		Femmes	12	25	28	14
Total		58	126	137	71	

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

Advance

390

390

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

390

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.4

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
SCEI	70	79
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		79

IV.5

Autres recrutements		
Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
Classes ou cycles préparatoires	1872	79
DUT	302	2
BTS	197	1
L2	196	3
L3	201	9
M1		
Cursus étrangers, hors classes préparatoires		
Autres, précisez :		

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2019-2020. On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1 ^{re} année (écoles en 5 ans uniquement)	84,49	7,64	7,86
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2 ^e année (écoles en cinq ans uniquement)	95,45	1,14	3,41
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	93,93	4,22	1,85
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	98,61	0,84	0,56
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	99	1	
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6 ^e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)		5,1	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,1	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.		3	

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	101
-----	--	------------

V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	38
-----	--	-----------

V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	
-----	---	--

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	19	5	24

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociétales dans la formation

		Dans un module obligatoire Oui/Non			Dans un module optionnel Oui/Non		
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	27	2200	Non		
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	27	2200	Non		
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	54	40000	Non		
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :						
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	3					

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	4
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	1

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	1 /
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	7539
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	120
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		237	3
	Femmes		49	4
	Total		286	7

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	3	5	3
	Femmes	12	7	13
	Total	15	12	16

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)	11	5	16
----------------------	----	---	----

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-2.a	Autres pays d'Amérique		
-------------	------------------------	--	--

Asie y compris Moyen-Orient	2	1	3
-----------------------------	---	---	---

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	--

Hommes			13	
--------	--	--	----	--

Femmes			6	
--------	--	--	---	--

Total			19	
-------	--	--	----	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-------------	---	-----

VIII-D1-3.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	4,1
-------------	--	-----

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

VIII-D1-4	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		30	1
	Femmes		10	2
	Total		40	3

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)	1		1
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-5	Autres pays d'Amérique	1		1
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
VIII-D1-6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	10	Non	

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Partenariat Sur le site de Toulouse

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-8.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII-D1-9.b Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

MOBILITÉ ENTRANTE**Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-10
Hommes
Femmes
Total

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-11 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non

Dans un module optionnel Oui/Non

VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	165	279					
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	165	279					
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre	69	9	78	Nb. rep.	238	41
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre	95	10	105	Nb. rep.	238	41
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	10	279					

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	37000	35000	72000	Nb. rep.	78	11
Sans prime	35000	35000	70000	Nb. rep.	78	11

IX-D1-8 Nombre de diplômés qui font une thèse **5** **279**

IX-D1-9 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros) **25800** **1**

IX-D1-10 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **41** **279**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	98	130
IX-D1-12 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	98	130
IX-D1-13 Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	75	130
IX-D1-14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	91	130
IX-D1-15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	7	130
IX-D1-16 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	35000	92
IX-D1-17 Nombre de diplômés qui font une thèse	2	130
IX-D1-18 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	19200	1
IX-D1-19 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	11	130

Partenariat Sur le site de Toulouse

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX-D1-26	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							

IX-D1-29 Nombre de diplômés en
poursuite d'études (hors
thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate)	Non
X.3	Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves	1003
X.5	Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur	Le jeudi après-midi est réservé aux activités des 40 associations (culturelles, sportives, techniques, aéronautiques et spatiales, artistiques, caritatives...). Les fonctions de président, de vice-président et de trésorier sont rémunérées par un ECTS attribué par la conseil de l'école en fin d'année.
X.6	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	18
X.7	Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative	41
X.8	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Oui
X.9	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école	3

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	Certification ISO 9001 / 2015 obtenue en janvier 2018. Aucune non conformité depuis cette date. Le management par processus est désormais au coeur du fonctionnement de l'IPSA.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	UGEI ROYAL AERONAUTICAL SOCIETY BACHELOR ACCREDITED PAR L'UNIVERSITE DE SALFORD MANCHESTER LABEL BIENVENUE EN FRANCE 2 ETOILES

Particularités

L'industrie aéronautique, spatiale et de défense française est une industrie de haute technologie, d'excellence, souveraine, stratégique, responsable et conquérante. Les entreprises adhérentes au GIFAS emploient 194 000 personnes dans leurs activités aéronautiques et spatiales en France. En incluant la totalité des fournisseurs et sous-traitants, l'emploi de la filière est estimé à plus de 350 000 salariés. Le transport aérien a été le premier secteur économique à s'être engagé collectivement au niveau international sur des objectifs précis en matière d'environnement. La crise du COVID est passée et les fondamentaux sont restés excellents. La reprise s'annonce forte.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Francis POLLET**, directeur / directrice de l'école **IPSA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Ivry sur Seine**.